

Thonon

magazine

N°135

Décembre 2025 - Janvier 2026



EN ACTION

QUALIVILLES & CO
DES SERVICES REPENSÉS
POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

À LA UNE

EN COULISSES
LA FACE CACHÉE
DE THONON L'HIVER

RENDEZ-VOUS

LES FÉERIQUES®
LA VILLE S'ILLUMINE

| Sommaire |



P.4
Retour
en images

P.7
Les actus

P.10
Au cœur de...

P.12
En action

P.17
Rencontre
avec



P.18

À LA UNE La face cachée de Thonon l'hiver

P.25 L'agglomération

P.27 Expressions politiques

P.18

© Jyhell photographie

P.29

© Sémaphore

P.28 Culture

P.30 Rendez-vous

P.33 Transition écologique



La ville de Thonon-les-Bains se distingue depuis de nombreuses années

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Le tour en ligne de mire

Le 23 octobre dernier, Thonon-les-Bains a été officiellement désignée ville-étape du Tour de France 2026. 45 ans après son dernier passage, la *Grande Boucle* arpentera donc à nouveau les rues de la capitale du Chablais. Un choix qui nous honore et qui consacre un double engagement : celui du président du Conseil départemental, Martial Saddier, qui a fait de la Haute-Savoie une terre de cyclisme et de grands événements internationaux, et celui des services municipaux qui ont démontré leur savoir-faire en matière d'organisation.

Le 21 juillet 2026, pour leur 16^e étape, les coureurs s'élanceront donc d'Évian pour un contre-la-montre dont l'arrivée est prévue devant le Château de Ripaille. Des millions de téléspectateurs, dans 190 pays, seront au rendez-vous grâce à un direct de près de 5 heures. Quant aux Thononais, ils seront aux premières loges, un tiers du parcours se déroulant en ville. Merci à ASO* pour sa confiance.

Un Noël féérique

Les fêtes approchent à grands pas et l'effervescence s'empare déjà de la ville. Une période cruciale pour nos commerçants : en choisissant d'acheter localement, vous soutenez directement l'économie de notre centre-ville et participez à sa vitalité.

Noël est une fête familiale et un moment de partage. C'est pourquoi nous mettons à l'honneur dans notre supplément Sortir tous ceux qui œuvrent pour que personne ne soit oublié. Le Télérthon fait ainsi son grand retour à Thonon.

Les Féériques® reviennent quant à elles avec des moments magiques pensés pour petits et grands. Thonon revêtra bientôt ses habits de lumière et le marché de Noël reprendra alors vie sur le Belvédère.

*Bonne fêtes
de fin d'année !*

Le Maire de Thonon-les-Bains

* Amaury Sport Organisation

Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Emmanuel LECOMTE - Responsable de l'édition : Stéphane LEFEBVRE
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture ©Sémaphore
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux
Tirage : 23 000 exemplaires - Dépôt légal : 4^e trimestre 2025



| Retour en images |

3 septembre 2025



LA FONTAINE AUX ANIMAUX PREND PLACE

La monumentale fontaine aux animaux de Quentin Garel, sculpteur de renommée internationale, a pris place au cœur du futur parc du Léman et devient le joyau de la trame bleue.

Retrouvez l'avancement du chantier en p.34.

© Teddy Desgranges

23 octobre 2025



QUAND LE PATRIMOINE RENCONTRE L'ART URBAIN

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Ville a inauguré deux nouvelles fresques : au lavoir de Corzent, une œuvre inspirée de l'univers de Marguerite Peltzer signée Sébastien Bouchard, et ici, l'impressionnant travail de l'artiste Nean qui représente une scène poétique célébrant le lien entre l'homme et le lac, au cœur du quartier de la Versoie.

20 et 21 septembre 2025



© Yvan Tisseyre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES VILLES IMPÉRIALES

La Ville accueillait les représentants des Villes impériales, l'occasion également de remettre le prix littéraire Napoléon III. Un temps officiel rythmé par un intermède musical proposé par l'École de musique et de danse de Thonon.

10 et 11 octobre 2025



© Yvan Tisseyre



C'EST OFFICIEL !

Le Tour de France 2026 s'arrêtera à Thonon, à l'occasion de la mythique épreuve individuelle du contre-la-montre, le mardi 21 juillet prochain.



© Jyrell Photographie

THONON, LE PARADIS DES GOURMETS

Une 5^e édition sous le thème de l'Italie, à la hauteur de toutes ses promesses ! Ateliers pour petits et grands, challenge des mains d'or, compétition internationale des lycées hôteliers, expérience culinaire inédite à 50 mètres au-dessus du lac, marché de producteurs d'excellence : vous étiez très nombreux à profiter de ce week-end.



© Yan Tisseyre

THONON ET CAPRI, UNE NOUVELLE AMITIÉ

Paolo Falco, maire de Capri, et Christophe Arminjon ont signé la convention de jumelage qui unit désormais les deux villes. Une rencontre naturelle entre « deux cités d'eau, de lumière et de patrimoine, l'une tournée vers les Alpes, l'autre vers la Méditerranée, mais partageant un même horizon d'amitié et d'échanges ».

Olyreve

Bien dans son lit ... Bien dans sa vie !

**Literie &
Canapés-lits**

olyreve.fr

THONON | Route de Margencel, Anthy-sur-Léman

homesalons.fr



HomeSalons

LE GÉNÉRAL
fête Noël



**LA BRASSERIE DU
GÉNÉRAL**

1864

**LES
COCHONNERIES
DU GÉNÉRAL**
Bar à Vins

**THONON-LES-BAINS
TÉL. : 04 50 26 64 66**

WWW.LEGENERAL.COM

© Alain Dubouloz



VIDÉOPROTECTION

SÉCURITÉ RENFORCÉE AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Au total, 185 caméras, soit 292 flux, couvriront d'ici la fin de l'année l'espace public thononais, renforçant ainsi la sécurité de tous au quotidien.

La Ville franchit une nouvelle étape dans son programme de vidéoprotection. Après avoir équipé dès 2024 les équipements publics accueillant des enfants ainsi que les complexes sportifs, collèges et lycées, le dispositif s'étend désormais aux crèches et aux établissements scolaires privés. Ce maillage vient compléter le système My Keeper, opérationnel depuis bientôt deux ans, qui permet d'alerter les forces de l'ordre en cas d'intrusion ou de risque majeur.

Les nouvelles caméras seront ainsi installées aux abords des crèches TullyBulles, Les Coquelicots et O'Ptit Mômes, ainsi que de plusieurs autres établissements privés comme le groupe scolaire Saint-François / Saint-Joseph, le Sacré-Cœur ou encore le lycée des Trois Vallées. Des lieux sensibles, très fréquentés, tels que le complexe sportif de la Grangette, la maison de quartier de Vongy, la gare SNCF et certains arrêts de bus, entreront également dans le périmètre surveillé.

Déploiement de la vidéoprotection aux abords des établissements privés soutenu par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

EN CHIFFRES

UNE SAISON ESTIVALE RECORD !

LA PLAGE MUNICIPALE

142 800
ENTRÉES



142
JOURS
D'OUVERTURE

LE PORT DE PLAISANCE

3 888
VISITEURS



LES NOCTURNES DE THONON

30
EXPOSANTS / SOIR

JUSQU'À
16 000
PERSONNES

LE WEEK-END DU 15-16-17 AOÛT

PLUS DE

70 000
SPECTATEURS

• LE FISE EXPERIENCE

• LE SHOW AÉRIEN
DES VOLTIGEURS
DE L'ARMÉE DE L'AIR

• LE BAL ET LE FEU D'ARTIFICE



© Jyhell photographie

PLUi-HM

UN VOTE DÉCISIF



© KaraDrone

L'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant programme de l'habitat et plan de mobilité) s'est achevée cet été.

Du 2 juin au 18 juillet derniers, les 45 permanences, les registres papier et le registre dématérialisé ont permis aux habitants de l'agglomération d'apporter leurs observations et de donner leurs avis sur ce document stratégique. **Preuve de leur intérêt pour ce projet, ce sont 1 154 observations qui ont été recensées à l'échelle des 25 communes du territoire et analysées par la commission d'enquête.** Pour Thonon-les-Bains, plus de 150 contributions ont été déposées sur le registre numérique, en plus des remarques transmises par courrier ou exprimées lors des cinq permanences qui se sont tenues au château de Sonnaz.

Plus d'un tiers des observations recensées concernaient des demandes de modification du projet de zonage, mais les habitants se sont également exprimés sur le contenu et la mise en œuvre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que sur l'application de la loi Littoral, deux sujets particulièrement sensibles et décisifs pour l'avenir de notre territoire.

Après l'analyse des remarques des personnes publiques associées, la prise en compte des conclusions motivées de la commission d'enquête et la justification des corrections matérielles envisagées, le projet de PLUi-HM devrait être approuvé le 16 décembre 2025 par les élus du conseil communautaire. **Une fois adopté, le Plan s'appliquera immédiatement à l'ensemble des communes du territoire de Thonon Agglomération, marquant l'aboutissement de cinq années de travail et de concertation.**

TRANSPORTS PUBLICS

DE NOUVELLES AIDES POUR LES THONONNAIS

Bonne nouvelle pour les usagers des bus ! Le CCAS de la ville a décidé d'élargir son dispositif d'aide aux transports publics. Jusqu'ici réservé principalement aux personnes en situation de handicap, il s'ouvre désormais à un public plus large.

Vous disposez de ressources comprises entre le plafond de la Complémentaire Santé Solidaire en vigueur (soit 862 €/mois) et le montant du SMIC net en vigueur (soit 1 426,30 €/mois), et vous habitez Thonon depuis plus de six mois, vous pouvez profiter d'une réduction de 20 % sur les tarifs des abonnements annuels sur le réseau Star'T (zone A). Pour rappel, les Thononnais ayant des ressources en dessous du plafond de la Complémentaire Santé Solidaire peuvent déjà bénéficier d'une réduction de 50 % sur le prix de l'abonnement annuel.

Avec cette évolution, le CCAS favorise l'accès aux transports en commun pour les Thononnais aux revenus modestes et renforce l'attractivité du réseau local.



i CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
2, place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 50 70 69 50
ccas@ville-thonon.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
Par téléphone : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

AUTOPARTAGE

CITIZ RENFORCE SON OFFRE À THONON

Depuis 2019, le service d'autopartage Citiz propose aux Thononais des véhicules en libre-service, accessibles 24h /24 via une simple réservation sur l'application mobile.

Bonne nouvelle: une deuxième station vient d'ouvrir place de l'Hôtel-de-Ville, avec une Toyota Yaris Hybride à disposition. Elle complète la station déjà installée à la gare SNCF, qui accueille trois véhicules (Renault Kangoo, Peugeot 308 hybride rechargeable et Toyota Yaris).

Avec désormais quatre voitures partagées disponibles à Thonon, Citiz s'impose comme une alternative pratique, économique et écologique à la voiture individuelle. De plus en plus utilisé par les Thononais, l'autopartage permet de limiter la pollution, désengorger la ville et d'atténuer les coûts de vos déplacements. Un engouement confirmé en 2024, avec une moyenne de 15 trajets par mois par véhicule, soit une nette augmentation de 103 % en un an, pour des déplacements d'environ 87 km en moyenne.



© Teddy Desgranges

i Plus d'infos sur <https://aura.citiz.coop/>
Application disponible sur smartphone

DÉBARCADÈRE

DU VÉLO AU BATEAU

Pour favoriser l'intermodalité, Thonon se dote d'un nouvel abri à vélos au débarcadère. Connecté aux navettes de la CGN, il offrira aux usagers la possibilité de passer facilement du deux-roues au bateau.

La structure de 14,4 m sur 6,80 m pourra accueillir jusqu'à 112 vélos grâce à des racks en double hauteur. Dix places, équipées de point de recharge, seront également réservées aux vélos à assistance électrique.

L'accès payant se fera via l'application mobile ILOO (plus d'infos sur www.smc2-construction.com), pour une utilisation simple et sécurisée, sans clé ni badge.

Conçu en acier galvanisé et ouvert à la lumière naturelle, l'abri s'intégrera harmonieusement dans son environnement. La mise en service est prévue en décembre 2025.



© SMC2 construction

ANIMATION

Le goûter de Noël des retraités

Moment attendu et convivial, le traditionnel goûter de Noël des retraités revient le jeudi 11 décembre prochain. Rendez-vous de 14h30 à 17h à l'espace Tully, pour partager un après-midi festif rythmé par le groupe musical Blue Note.

Gratuit et ouvert à tous les retraités thononais, l'événement est organisé par Atout Seniors, le guichet unique du CCAS dédié aux personnes âgées et à leur entourage. Un bus sera mis à disposition pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens. Inscrivez-vous sans attendre !

i **GOÛTER DE NOËL**
Jeudi 11 décembre de 14h30 à 17h
Espace Tully (8, avenue des Abattoirs)
Sur inscription auprès d'Atout Seniors
8, impasse du Manège
Tél. 04 50 71 18 56



Gare /
Place des Arts



AMÉNAGEMENT

DES ESPACES PUBLICS RÉINVENTÉS

Les travaux du pôle d'échanges multimodal des Arts se sont achevés mi-novembre, transformant significativement cette entrée de ville en offrant un vaste espace public dédié aux piétons et aux mobilités douces. Seules les plantations, programmées à l'automne pour garantir un enracinement optimal, sont toujours en cours de réalisation. L'avenue de la Gare, la place du 11 novembre, la rue Jean-Blanchard (sur la partie située entre les bâtiments de la Police municipale et les bureaux de France Travail), ainsi que le tronçon du boulevard du Canal reliant le rond-point du boulevard Georges-Andrier à la place des Arts affichent aujourd'hui un nouveau profil. Le parvis de la gare, désormais entièrement repensé, accueille quant à lui trois emplacements réservés aux bus TER. Avec ce chantier d'envergure, la ville s'est dotée d'un véritable trait d'union entre sa gare, le pôle d'échange, la place des Arts et le cœur historique.

LA PLACE DES ARTS ATTEND SA TRANSFORMATION

Cet été, la place des Arts a également fait l'objet d'un aménagement transitoire destiné à accompagner la mue du quartier. La disparition de l'ancienne gare routière a permis de redonner toute sa place au parvis de l'école des Arts. Les équipes ont œuvré pour que, dès la rentrée scolaire, une zone de retournement soit créée au niveau du parking de l'école, avec des arrêts-minute et deux places réservées aux personnes à mobilité réduite. Cet accès est désormais exclusivement affecté aux parents et aux personnels, garantissant une circulation apaisée et plus de sécurité pour les piétons.

Par ailleurs, toute la place est en cours d'évolution. Plus de 2051 m² d'espaces verts ont ainsi été recréés au milieu des arbres existants, traversés de cheminements piétons qui font le lien entre les différentes entrées de la place. Ces aménagements constituent une phase provisoire d'expérimentation ; à terme, c'est l'ensemble de la place qui sera repensé pour accueillir encore plus de végétaux.

Aménagement du pôle d'échanges multimodal soutenu financièrement par le Département de la Haute-Savoie et la Confédération Helvétique, et réalisé en partenariat avec Thonon Agglomération et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

AMÉNAGEMENT URBAIN



Port
de Rives

Du concret sur le quai de Ripaille

**Le réaménagement paysager
du quai de Ripaille progresse.**

Cet été, les terrassements et la pose des bordures ont permis de préparer le terrain, tandis que les quais de bus ont été implantés, en partenariat avec Thonon Agglomération. Nombre de surfaces bitumées ont déjà laissé la place à des massifs en pleine terre, appelés à accueillir une nouvelle trame végétale.

Cet automne, les aménagements deviennent plus visibles : plantation de 69 arbres supplémentaires, création d'une aire de jeux sur le thème de la « *barque du Léman* », installation du réseau d'arrosage alimenté par pompage dans le lac et aménagement progressif des cheminements piétons. Un minigolf de 18 trous verra également le jour dès cette fin d'année, tout comme la piste cyclable qui reliera le tronçon existant devant la Plage municipale à la place du 16 août 1944. La fin du chantier est prévue pour mars 2026.

*Projet soutenu par le Conseil départemental
de la Haute-Savoie*



TRAVAUX

Le parking Aristide-Briand prêt à vous accueillir

Fraîchement rénové, le parking Aristide-Briand accueille à nouveau les automobilistes. Peintures rafraîchies, signalétique repensée avec un code couleur par niveau : tout a été mis en œuvre pour faciliter et fluidifier les déplacements. Côté accessibilité, deux nouvelles places « famille » ont été aménagées, tandis que les sept emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite bénéficient désormais d'un parcours d'accès amélioré. Avec ses 308 places en plein centre-ville et ses 30 minutes de stationnement gratuit, le parking Aristide-Briand est plus que jamais une solution simple et pratique pour se garer.



Square
Aristide Briand

© Teddy Desgranges

CŒUR DE VILLE

LE SQUARE POURSUIT SON RENOUVEAU

Après la requalification de l'accès au parking et du bassin, la Ville poursuit l'embellissement du square Aristide-Briand. Cet hiver, les mobiliers urbains en mauvais état (bancs publics et corbeilles de propreté) seront remplacés pour donner à ce lieu central une allure plus accueillante et fonctionnelle.

Dans un souci d'harmonie, les nouveaux équipements seront du même style que ceux installés place Henry-Bordeaux. Les bancs, réalisés sur mesure, viendront s'intégrer parfaitement dans les espaces existants, et les nouvelles corbeilles permettront désormais le tri des déchets recyclables.

Les espaces verts bénéficieront eux aussi d'une cure de jouvence, grâce à la plantation de vivaces champêtres et d'arbustes qui fleuriront au fil des saisons et mettront en valeur la trame arborée existante.

FRICHE URBAINE

DÉMOLITION AU COURS DU 1^{er} TRIMESTRE 2026

La Ville engagera début 2026 la démolition des bâtiments situés en pointe de l'îlot entre la place Jules-Mercier (n°2 et 4) et l'avenue des Allobroges (n°1 à 7), inoccupés depuis longtemps et particulièrement dégradés. Leur destruction marquera la première étape du vaste projet de régénération de cette entrée du centre-ville, soutenu par l'État à hauteur d'un million d'euros, via le Fonds vert.

Ce site stratégique, aux portes de la Grande-Rue, sera repensé comme un trait d'union entre le quartier Dessaix, la gare



Îlot
Jules Mercier

© Antoine Berger

et le cœur de ville ancien. Le projet prévoit ainsi la renaturation des espaces libres, le développement des circulations douces, la limitation du trafic automobile et l'émergence d'un bâtiment d'architecture remarquable. Il permettra également de réaménager l'école des Arts, notamment par le déplacement de son entrée sur la place Jules-Mercier et l'aménagement d'un jardin attenant. Cette opération, estimée à 8,5 millions d'euros, constitue une étape supplémentaire dans la transformation du centre-ville, grâce à la résorption d'une nouvelle friche urbaine.



© Teddy Desgranges

QUALIVILLES & CO

DES SERVICES REPENSÉS POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS ATTENTES

Depuis 2023, la Ville a engagé une démarche ambitieuse : obtenir la certification Qualivilles & co, délivrée par l'AFNOR, qui atteste le bon niveau de qualité de l'accueil et des services des collectivités. Cette certification porte sur trois grands pôles très sollicités par les habitants : les services Éducation-Jeunesse, Citoyenneté et le CCAS. L'objectif est clair : offrir aux Thononais un service public moderne, efficace et à l'écoute, que ce soit en accueil physique, par téléphone, par mail ou en ligne.

UNE PREMIÈRE ENQUÊTE DE SATISFACTION EN 2024

Organisée entre mai et juillet 2024, l'enquête de satisfaction s'est imposée comme le point de départ de la démarche Qualivilles & co. L'objectif étant d'écouter les usagers afin d'identifier précisément leurs besoins et leurs attentes pour y apporter ensuite des réponses concrètes. 517 usagers ont donc été sollicités à l'issue de leur passage dans l'un des trois services audités. Les résultats se sont révélés très encourageants, avec plus de 95 % de satisfaction sur la qualité de l'accueil physique, apprécié pour l'amabilité et le professionnalisme des agents, et la clarté de leurs réponses. Des axes de progrès ont toutefois été identifiés, notamment sur l'accueil téléphonique, le développement des démarches en ligne et la confidentialité des échanges.

Ces retours ont immédiatement donné lieu à des améliorations concrètes : déploiement d'un nouveau système de téléphonie et d'un logiciel de traitement des courriers, lancement du nouveau site Internet de la Ville en 2025 ou encore réaménagement des accueils pour plus de confort et de confidentialité.

“ **Thonon-les-Bains sera l'une des premières villes de France à viser la certification Qualivilles & co, basée sur le nouveau cadre de référence qui définit les critères de qualité des services municipaux.** ”

NOUVEAU !

Des notices d'information à votre disposition

Pour ces trois services, disposez désormais d'une information simple pour toutes vos démarches, grâce à des notices disponibles sur www.ville-thonon.fr ou directement au guichet d'accueil.

La Ville a également engagé une refonte complète de son Espace Citoyens afin de faciliter et développer les démarches en ligne, pour un service toujours plus simple et accessible à tous.



DES ÉVOLUTIONS CONCRÈTES DANS LES TROIS SERVICES

LE SERVICE ÉDUCATION-JEUNESSE

Depuis 2024, le service Éducation-Jeunesse a entrepris une véritable transformation pour mieux accueillir les familles et simplifier leurs démarches. L'accueil a été entièrement repensé et séparé de l'Information Jeunesse (service de Thonon Agglomération) afin d'offrir un espace plus clair et convivial. Des travaux de rénovation ont apporté une nouvelle signalétique, de nouveaux revêtements de sol et des peintures rafraîchies, tandis qu'un mobilier plus moderne confère désormais davantage de confort et de proximité.

L'équipe d'accueil s'est également étoffée. Cinq agents sont désormais présents, contre un seul auparavant, ce qui permet de réduire significativement le temps d'attente et de mieux accompagner les usagers. Une borne informatique donne aussi dorénavant un accès en libre-service à l'Espace Citoyens et à son panel de démarches en ligne. Enfin, les familles pourront exprimer leurs avis ou déposer leurs réclamations dans une urne de suggestions, qui contribuera à l'amélioration continue du service.

Les espaces de quartier progressent aussi, avec des agents qui ont été formés pour accompagner au mieux les familles dans leurs démarches en ligne à effectuer sur l'Espace Citoyens.

LE SERVICE CITOYENNETÉ

Véritable lieu central de la relation entre les habitants et la collectivité, le service Citoyenneté a connu une réorganisation en profondeur. Désormais, toutes les démarches (accueil, titres sécurisés et état civil) sont regroupées en un seul guichet, simplifiant considérablement le parcours des usagers.

Les espaces, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, ont été totalement repensés avec des guichets élargis et plus accessibles, des parois de séparation, un traitement acoustique des locaux et l'aménagement d'un bureau confidentiel pour les démarches sensibles. Un système de file d'attente numérique avec écran d'information a également été installé pour mieux gérer l'affluence.

L'organisation du service a, elle aussi, évolué avec la séparation de l'accueil physique et téléphonique qui permet d'augmenter la qualité d'écoute et de limiter les interruptions. Par ailleurs, les usagers ont aujourd'hui la possibilité de prendre rendez-vous en ligne 24h /24 et 7 jours /7, et de retrouver des notices d'information, claires et actualisées, sur toutes les démarches proposées par le service Citoyenneté. Les horaires d'accueil du public ont également été élargis, avec un accueil en continu le mardi (entre 12h et 14h) et une ouverture prolongée le jeudi jusqu'à 18h30. Enfin, cette réorganisation s'accompagne aussi

d'une montée en compétences des équipes. Les agents, formés à la polyvalence, sont ainsi mobilisés aux différents guichets, en fonction des besoins du service afin de mieux répondre aux attentes des usagers. Ils bénéficient également d'un plan de formation collectif et individuel dans les métiers de l'accueil, de l'état civil et de la citoyenneté, ce qui renforce le professionnalisme et la qualité du service.



© Teddy Desgranges

LE CCAS ET ATOUT SENIORS

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil, le CCAS a intégré de nouveaux locaux au sein de l'hôtel de ville. Modernes et fonctionnels, ils ont été conçus pour garantir la confidentialité et apporter plus de confort, avec un traitement acoustique, des espaces d'entretien dédiés et un mobilier adapté. Du côté d'Atout Seniors, l'accueil a également été réaménagé afin d'offrir plus d'intimité et de confort aux usagers.

Les horaires d'ouverture ont été étendus pour s'adapter davantage aux besoins des habitants (du lundi au vendredi, sur rendez-vous dès 8h30 et ouverture au public de 13h30 à 17h) tandis que la modernisation des démarches administratives s'est traduite par le développement de formulaires en ligne pour les demandes de jardins familiaux, de cartes de bus ou encore pour l'accès aux paniers solidaires.

Réaménagement de l'hôtel de ville et de son annexe soutenu par le Département de la Haute-Savoie

CAP SUR LA CERTIFICATION EN 2026

Vous l'aurez compris, les services et les agents sont plus que jamais mobilisés pour obtenir la certification en janvier 2026. Cet automne, une nouvelle enquête de satisfaction a été organisée auprès des administrés. Ces résultats, prochainement publiés sur www.ville-thonon.fr, permettront de mesurer l'impact des efforts réalisés.



© Teddy Desgranges



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

DES LOCAUX MODERNES ET DURABLES POUR LES SERVICES

La construction du centre technique municipal (CTM) s'achève. Au cours du premier trimestre 2026, les quelque 150 agents des services techniques intégreront progressivement leurs nouveaux locaux, modernes et écoresponsables. Une évolution importante pour des équipes jusqu'ici dispersées sur quatre sites vétustes.

Pensé pour conjuguer fonctionnalité et durabilité, le nouveau CTM offre des ateliers spacieux, des bureaux adaptés et des espaces de stockage rationalisés. Mais, il va encore plus loin : son éco-conception et son recours massif aux énergies renouvelables en font un équipement exemplaire.

Raccordement au réseau de chaleur du STOC*, 1 336 m² de panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée, récupération des eaux de pluie, charpente et façades en bois : tous ces dispositifs permettront de réaliser des économies substantielles de fonctionnement, tout en réduisant l'empreinte carbone de la Ville.

Pour la collectivité, ce projet représente aussi une opportunité foncière et la possibilité de résorber une friche urbaine. La démolition de l'ancien CTM, avenue de la Libération, prévue début 2026, laissera en effet la place à un programme immobilier mêlant logements, services et jardin arboré, qui viendra côtoyer le futur hôtel des polices mutualisé, redessinant ainsi complètement cette entrée de ville.

**Syndicat de traitement des ordures ménagères du Chablais*

La construction particulièrement durable de cet équipement lui vaut ses subventionnements par l'État (dotation de soutien à l'investissement local), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (dispositif bois local) et le Département de la Haute-Savoie (contrat d'avenir et de solidarité).

3^e BUDGET PARTICIPATIF

DES IDÉES, UNE SÉLECTION... ET BIENTÔT LE VOTE

Pour la 3^e édition de son budget participatif, la Ville a une nouvelle fois donné la parole aux habitants. Et les Thononais se sont mobilisés : 159 projets ont été déposés par des citoyens souhaitant améliorer leur cadre de vie à travers des aménagements durables, des équipements de proximité ou des infrastructures utiles au quotidien.

Après une première étape de vérification de conformité au règlement, 55 projets ont été retenus pour une analyse de faisabilité. Celle-ci permettra d'en étudier les modalités techniques et les cadres juridiques et financiers.

Une fois validés, ces projets seront soumis aux suffrages des Thononais. C'est donc vous qui déciderez des futures réalisations. Cette phase est programmée du 31 janvier au 28 février 2026.



i Vous pouvez d'ores et déjà retrouver tous les projets réalisés dans le cadre des deux premières éditions sur www.jeparticipe-thonon.fr.

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

UNE GESTION MAÎTRISÉE

Au terme d'un contrôle de plus de 12 mois ayant donné lieu à plus de 400 questions, la Chambre régionale des comptes a rendu son rapport définitif le 23 juillet 2025. La synthèse de ses conclusions sur la gestion communale de 2019 à 2024 fait apparaître plusieurs points de satisfaction :

« Plusieurs recommandations émises lors de son précédent contrôle ou durant ses investigations ont été suivies d'effet, concernant notamment les frais de déplacement des élus, les frais de représentation du maire et l'attribution d'un véhicule au maire. »

« **La gestion de la commune est, sur les points contrôlés, maîtrisée,** notamment en termes de gouvernance, de commande publique et de fiabilité des comptes. »

« En matière de ressources humaines, les dispositifs de suivi et gestion des emplois et compétences sont satisfaisants. »

« **La situation financière de la commune est saine.** Ses dépenses croissantes ont été financées sans hausse des taux d'imposition autres que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la commune a bénéficié d'un fort dynamisme des valeurs locatives. »

« **L'endettement est stable pendant la période contrôlée.** La capacité de désendettement, de 4,9 ans au 31 décembre 2024, est soutenable. »

« À compter de 2021, la commune s'est engagée dans **un programme soutenu de création d'équipements** variés, en cours de réalisation (rénovation de l'ancien casino, création d'un nouveau centre technique, reconfiguration des jardins du belvédère, etc.), **qui s'accompagne d'une politique d'acquisitions mais aussi de cessions immobilières active.** »

« **La période 2019-2024 a été marquée par le renforcement de la police municipale, dont l'effectif a doublé.** Cette politique s'est aussi traduite par le déploiement de la vidéoprotection visionnée en direct, l'augmentation du parc de caméras et l'instauration d'une présence policière nocturne et dominicale. **Thonon dispose d'effectifs complets, bien formés et équipés.** »

Au final, la Ville est invitée à suivre 7 recommandations (cf. encadré).

Les points 1 à 5 et 7 ont déjà fait l'objet de correctifs, sachant que le point 7 portait sur un montant annuel de 1 244 € sur une masse salariale de plus de 24 M€.

En revanche, la question de la rémunération des policiers municipaux le dimanche (point 6) fait l'objet d'un désaccord de fond. En choisissant d'étendre l'amplitude du service de 6 à 7 jours par semaine, la Ville entend tout à la fois renforcer ses moyens de lutte contre l'insécurité et les troubles à la tranquillité publique et valoriser le travail dominical sur la base du volontariat.

Intégrer le dimanche au cycle normal de travail supposerait de répartir l'effectif permanent sur 7 jours et nécessiterait, soit de réduire le nombre de patrouilles en semaine, soit d'embaucher plus d'agents, tout en renonçant au levier managérial du « travailler plus pour gagner plus ».

i Retrouvez l'intégralité du rapport sur le site de la Chambre régionale des comptes :

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-thonon-les-bains-haute-savoie-2>



© Yan Tisseyre

1. « Établir, chaque année, l'état des indemnités prévu par l'article L.2123-24-1-1 du CGCT et le communiquer aux conseillers municipaux avant l'examen du budget.
2. Réaliser, chaque année, le bilan des acquisitions et cessions prévu à l'article L.2241-1 du CGCT et le soumettre annuellement au conseil municipal pour délibération.
3. Formaliser les conditions d'octroi des logements et appliquer des loyers de marché.
4. Justifier du respect du cadre légal applicable au financement des services publics industriels et commerciaux en ce qui concerne l'équilibre des budgets annexes, notamment celui des Thermes.
5. Harmoniser la tarification des emplacements du port, notamment en mettant fin à la coexistence de deux tarifications et à l'avantage de 30 % accordé aux membres de la Société Nautique du Léman Français.
6. Ne pas rémunérer systématiquement le dimanche en heures supplémentaires : s'agissant d'un besoin permanent, intégrer ce jour au cycle de travail normal des agents.
7. Cesser de rémunérer des heures supplémentaires non effectuées. »

SPIE CityNetworks

Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE
•
RÉSEAUX NUMÉRIQUES
•
SERVICES AUX TERRITOIRES
•
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks
Pont de Dranse-Amphion Publier
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com



EUREX



Vivez votre entreprise
avec audace et sérénité !

Création, gestion, développement,
évolution... nous vous accompagnons
dans toutes les étapes de votre projet.

EUREX, Expertise Comptable, Conseil, Audit
Le Don Bosco, 6 avenue Général de Gaulle
BP 135 - 74204 Thonon-les-Bains
04 50 26 35 00 - thonon@eurex.fr
www.eurex.fr



TRAVAUX PUBLICS / VRD / DÉMOLITION
GÉNIE CIVIL / TRANSPORT

Z.I. de Vongy / 90 Chemin de la Ballastière 74200 Thonon-les-bains
T. 04 50 73 51 38 / F. 04 50 73 51 09
contact@mcm-tp.com

mcm-tp.com

Sas GASPARIINI



Tél. : 04 50 71 25 26

30, avenue des Genévriers
Z.I. Vongy

E-mail : sarlgasparini@sfr.fr

74200 THONON-LES-BAINS

AGENCEMENT • MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE • VITRERIE • MIROITERIE



28, Avenue de la Dranse
74200 THONON LES BAINS

Tél. : 04 50 71 61 55
guy.perracino@orange.fr

| Rencontre | avec...



LE ROTARY MISE SUR L'INNOVATION DURABLE

Le Rotary Club Thonon-Léman confirme son engagement pour un avenir durable avec la création d'un prix de l'Innovation destiné aux entreprises. Une initiative intéressante qui vise à récompenser les acteurs porteurs de solutions concrètes pour la transition écologique et économique du Chablais. Rencontre avec Corinne Lacroix, la présidente.

Pouvez-vous nous présenter le Rotary Club Thonon-Léman ?

Créé en 1989, notre club réunit des femmes et des hommes engagés au service des autres. Membres du vaste réseau international du Rotary, nous agissons dans un esprit d'amitié et de solidarité. Souvent perçu à tort comme un cercle fermé, le Rotary rassemble en réalité des personnes de tous horizons qui mettent leur temps, leur énergie et leurs compétences au service de projets utiles au territoire. En tant qu'association à but non lucratif, nous dédions intégralement les fonds collectés à des causes locales.

Combien êtes-vous au sein du club ?

Nous rassemblons à Thonon une quarantaine de membres actifs, dont un tiers de femmes très engagées.

Quelles sont les principales actions que vous menez à Thonon et dans le Chablais ?

Nos membres, reconnaissables à leurs gilets bleus ornés de la roue jaune du Rotary, se mobilisent tout au long de l'année pour des actions caritatives : notre opération Brioches au profit de l'APEI d'Allinges ou notre soutien à la Banque alimentaire pour les plus démunis, l'opération Jetons le cancer pour financer la recherche médicale, ou encore la soirée cinéma Espoir en tête au profit des malades du cerveau. Nous organiserons aussi la dictée du Rotary, le 31 janvier 2026 à l'espace Tully, un moment convivial ouvert à tous. Parmi nos projets plus originaux, l'opération Soleils, lancée lors du Festiléman, invite chaque année le public à coller des autocollants personnalisés sur un voilier participant à des régates. Les bénéfices sont reversés à des associations locales.

Vous êtes également présents sur le marché de Noël de Thonon ?

Tout à fait ! Nous tenons chaque année un stand artisanal où nous vendons nos propres créations. L'ambiance est conviviale et tous les bénéfices sont reversés aux enfants les plus démunis.

Le Rotary Thonon-Léman lance cette année un prix de l'Innovation. De quoi s'agit-il ?

Avec ce nouveau prix, doté de 1 000 à 5 000 €, nous voulons récompenser les initiatives du Chablais qui concilient innovation et protection de l'environnement. Cela peut concerner la gestion des déchets, la valorisation des ressources naturelles, l'agriculture responsable ou encore la protection des écosystèmes. Ce prix permet d'associer deux axes stratégiques du Rotary : la préservation de l'environnement et le développement des économies locales.

Qui peut participer et comment ?

Le concours est ouvert à toute structure du Chablais, entreprise, association, collectif ou porteur de projet, ayant développé ou étant sur le point de développer une innovation à impact durable. Le bulletin d'inscription sera disponible dans notre petit journal *Le cœur du Chablais*, distribué gratuitement à 4 000 exemplaires dans les commerces et services publics locaux dès le mois de décembre. Les candidatures seront ouvertes jusqu'au 15 février 2026. Le jury se réunira début mars, et la remise des prix aura lieu le vendredi 20 mars 2026 à 19h à l'espace Tully.

Qui sont les partenaires de ce projet ?

Nous avons le plaisir d'être soutenus par le Groupement Économique du Chablais qui valide notre démarche. Les lauréats recevront non seulement une aide financière, mais aussi un accompagnement personnalisé : coaching, mentorat, mise en réseau... Ils bénéficieront également d'une mise en avant dans les médias locaux et la presse régionale. Notre ambition est claire : encourager et soutenir ceux qui apportent des solutions concrètes et positives pour notre territoire.

**i POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES ACTIONS DU ROTARY CLUB :**
www.rotary-thonon-leman.org



| À la une |

EN COULISSES

LA FACE CACHÉE DE THONON L'HIVER

Si Thonon séduit chaque été des centaines de milliers de visiteurs, elle ne s'endort pas pour autant lorsque les températures chutent. L'hiver révèle un autre visage de la ville : celui des équipes qui œuvrent en coulisses pour préparer les Féesiques®, entretenir les équipements, programmer la saison estivale et répondre aux besoins du quotidien. Derrière les illuminations, les chantiers discrets et les opérations techniques, un travail intense se déroule pour que tout soit prêt au retour des beaux jours. Plongée dans les coulisses de Thonon pendant la basse saison.



© Antoine Berger

LES FÉERIQUES®: TROIS MOIS DE MOBILISATION EN COULISSES

Point d'orgue de l'hiver thononais, les Féériques® mobilisent chaque année de nombreux agents municipaux. Pour le seul service Espaces publics et cadre de vie, quinze collaborateurs travaillent à la mise en place, à l'entretien quotidien et au démontage des décors. Depuis début novembre déjà, les préparatifs s'enchaînent: installation des chalets, mise en place des sapins, guirlandes, animaux décoratifs et autres éléments de mise en scène. « *Les décorations se poursuivent jusqu'à la veille de l'ouverture au public* », souligne Bernard Delorme, directeur du service. Pendant tout le mois de décembre, les agents assurent ensuite le nettoyage quotidien des sanitaires, des allées et des abords, ainsi que les éventuelles réparations. Les services Voirie, Bâtiments et les agents de la Police municipale sont également mobilisés pour veiller au bon déroulement de l'événement, renforcés par des astreintes les soirs et les week-ends. En tout, pour le service Espaces publics et cadre de vie, cela représente plus de 4000 heures de travail et un budget annuel de 126000 €.

DES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS TOUT L'HIVER

Au-delà de l'organisation des Féériques®, de mi-novembre à mi-mars, les équipes d'astreinte municipale (services Voirie et Espaces publics) restent mobilisées pour intervenir sur la voirie dès que la météo l'impose. Leur mission en cas

d'épisodes neigeux ou de verglas: assurer la circulation sur les grands axes, les rues de quartier, les trottoirs publics et les abords des bâtiments communaux. Nous rappelons, toutefois, que le déneigement est aussi une responsabilité partagée. Chaque habitant, propriétaire ou locataire, est en effet tenu de dégager sur un mètre de large le trottoir longeant sa propriété. Lors d'épisodes de verglas, l'épandage de sable ou de sel reste également à la charge des riverains. En cas d'accident, leur responsabilité peut être engagée.



En hiver aussi, lorsque certains équipements ferment au public, c'est le moment idéal pour programmer les interventions d'entretien en vue de la saison suivante. La Plage municipale en est l'exemple. Dans les mois à venir, des travaux sont prévus pour remettre aux normes et rénover les installations de chauffage et de traitement de l'eau, optimiser les zones de stockage et aménager des espaces dédiés à l'accueil des personnels saisonniers. C'est d'ailleurs dès le mois de février que la Ville lancera les recrutements pour l'été afin de permettre une ouverture optimale de mai à septembre.

Au port aussi, l'activité de la capitainerie reste soutenue pendant l'hiver. Les équipes procèdent à la gestion de l'hivernage des bateaux, qu'ils soient à flot ou à terre, et assurent l'entretien des pontons et des infrastructures portuaires. « *La surveillance des installations et le contrôle des amarrages sont d'ailleurs renforcés à cette période, afin de prévenir les éventuels risques de détérioration que pourraient occasionner les variations du niveau du lac* », explique Didier Detraz, responsable de la Capitainerie. L'hiver représente également une période charnière sur le plan administratif : les contrats de location des emplacements étant valables du 1^{er} janvier au 31 décembre, les agents gèrent le renouvellement des dossiers, la rotation des bateaux et des emplacements, ainsi que l'attribution des nouvelles places. Pour rappel, au port de Rives, chaque année, près de 600 anneaux sont mis en location longue durée, ce qui implique une organisation minutieuse pour répondre aux différentes sollicitations des usagers.



© Sémaphore



LA NATURE ENDORMIE, EN APPARENCE SEULEMENT

Si la nature semble en sommeil durant l'hiver, c'est pourtant à cette période que tout se prépare pour l'année suivante. Les jardiniers s'affairent à la taille des arbres, à l'entretien des massifs existants, à la préparation des sols et au regarnissage des pelouses endommagées par le piétinement, les accidents de circulation, les dégradations ou les sécheresses estivales. Vous l'aurez compris, le fleurissement du printemps 2026 se met en place dès cet automne, la plupart des végétaux développant leurs systèmes racinaires pendant tout l'hiver afin d'offrir une belle floraison dès l'arrivée des beaux jours. En plus des 20 000 plantes biennuelles, près de 25 000 bulbes à fleurs seront donc mis en terre cette année dans les massifs, le long des haies, dans les pelouses des parcs et des squares, au pied des arbres ou encore sur les accotements enherbés. Fastidieux, ce travail est important pour la réintroduction de différentes espèces comme les narcisses, les tulipes botaniques, les muscaris, les jacinthes ou les primevères, tout en s'inscrivant dans des pratiques de jardinage plus respectueuses de l'environnement. Avec une espérance de vie d'environ cinq ans, plus de 100 000 plantes embellissent ainsi durablement les espaces publics. Enfin, une centaine d'arbres fruitiers seront également plantés dans le cadre de l'opération « Une vie, un arbre ».

© Alain Dubouloz

THONON EN POCHE: LA RÉACTIVITÉ AU SERVICE DES THONONNAIS

Entretenir un territoire est un travail permanent mais, à Thonon, il repose aussi sur une démarche participative qui a désormais fait ses preuves. Depuis 2021, l'application Thonon en poche permet en effet aux habitants de devenir acteurs de leur cadre de vie grâce à la fonctionnalité « signalement » qui permet de porter à connaissance des problèmes sur l'espace ou les bâtiments publics. Un tournant a ainsi été pris dans la relation entre usagers et services municipaux : les équipes techniques ayant adapté leur organisation pour intégrer les signalements dans leur gestion quotidienne. Ce qui constituait une petite révolution à son lancement est devenu, aujourd'hui, un réflexe de chacun, fondé sur la réactivité et la proximité.

Primée au niveau national, l'application a permis de faire de l'intervention rapide un engagement concret : un signalement est effectué et les équipes interviennent. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en cinq ans, 5353 signalements ont été enregistrés. La moitié concerne la voirie, l'éclairage public ou l'accessibilité. Suivent la propreté urbaine (21 %), et les parcs, espaces verts et aires de jeux (14 %). Le temps moyen d'intervention est également significatif : huit jours pour des travaux de voirie et trois jours pour des signalements qui concernent la propreté. Les urgences et désordres ponctuels sont traités dans la journée, tandis que les interventions plus complexes sont programmées dans le cadre des tournées hebdomadaires ou mensuelles, en collaboration avec les prestataires concernés par les signalements. L'auteur du signalement est quant à lui tenu informé du suivi de sa demande. Une démonstration concrète de l'efficacité et de l'adaptabilité des services municipaux pour offrir un service public de qualité, toute l'année.

EN CHIFFRES

Thonon
en poche

THONON
EN POCHE

31

PAGES EN LIGNE

9938

TÉLÉCHARGEMENTS

274 000

VISITES

5353

SIGNALEMENTS

(dont 4307 traités, comme relevant des compétences communales)

TOURISME D'HIVER

L'atout caché de Thonon

Si Thonon séduit les visiteurs en été, elle attire aussi son lot de vacanciers lorsque la neige recouvre les sommets voisins. Sa situation privilégiée, entre lac et montagnes, en fait une escale idéale pour les familles et les amoureux de la nature qui souhaitent conjuguer ambiance de station et douceur du Léman.

Durant les Fêtes[®], la ville accueille près de 400 000 visiteurs, dont 80 % originaires de Haute-Savoie. Un public majoritairement local, mais fidèle, qui profite d'un centre-ville animé, d'une offre commerciale attractive et d'un calendrier d'animations riche. L'hiver, les vacanciers privilégient désormais des séjours d'une semaine, profitant pleinement de la région entre lac et montagnes. « Une tendance qui illustre bien la position stratégique de Thonon, porte d'entrée vers les stations de ski », souligne Benoît Cloirec, directeur de l'Office de Tourisme. L'hiver 2023, marqué par un faible enneigement, a d'ailleurs révélé un phénomène intéressant : la mobilité accrue des vacanciers. Faute de neige en station, nombre d'entre eux ont alors fait halte à Thonon, profitant de ses activités et équipements culturels.

Pour accompagner cette attractivité, l'Office de Tourisme multiplie ses actions de communication : campagnes sur les réseaux sociaux, jeux-concours, partenariats avec les stations de Morzine et des Gets, et mise en lumière de l'agenda culturel hivernal. Une journée des stations est d'ailleurs programmée le samedi 6 décembre 2025 sur le village des Fêtes[®] ou encore une initiation au biathlon sur la patinoire en collaboration avec le Foyer des Moises afin d'illustrer la complémentarité de nos offres touristiques entre stations et bord du lac.



Les COPAINS de l'IMMO



**"ON A TOUS
UN COPAIN
DANS L'IMMO.
SAUF QUE VOUS,
MAINTENANT...
C'EST VRAI !"**



LE SIZAIN

**3 VILLAS INDIVIDUELLES
A PARTIR DE 439 000€**

**FRAIS DE
NOTAIRE OFFERTS**

**23 LOTS DU T2 AU T4
TERRASSE OU JARDIN
A PARTIR DE 211 000€**



THONON

1 RUE MARIE CURIE / 04 58 57 02 35



POUR + D'ACTU IMMO



THONON-LES-BAINS

CENTRE-VILLE

**DÉMARRAGE
TRAVAUX**



(1)



(2)



(3)

L'Arpitan

**Appartements neufs
du 2 au 4 pièces**

**RENCONTRONS-NOUS
sur rendez-vous**

ca-immobilier.fr/larpitan

04 88 80 88 80

Appel non surtaxé



IMMOBILIER

CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION – Siège social 12 place des États-Unis, 92545 Montrouge cedex – société par actions simplifiée à associé unique au capital de 57 687 000 euros – R.C.S. Nanterre 397 942 004 – Groupe Crédit Agricole. Plus d'informations sur les différents appartements de la résidence L'Arpitan à Thonon-les-Bains (74), les délais de livraisons et leurs prestations, par téléphone au 04 88 80 88 80 (appel non surtaxé, coût d'un appel local, passé du lundi au jeudi de 9h à 19h et le vendredi de 9h à 18h) et sur notre site Internet à la page dédiée www.ca-immobilier.fr/larpitan. (1) « Prêt à taux zéro ou PTZ Offre réservée aux primo-accédants sous conditions de ressources et soumise à d'autres conditions selon la réglementation du PTZ en vigueur au 1er janvier 2022. Le montant du prêt dépend de la nature du logement (neuf ou ancien), du coût total de l'opération toutes taxes comprises, du nombre de personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement ainsi que l'ensemble de leurs ressources, et de la zone dans laquelle se trouve le logement. Pour des informations complémentaires sur les conditions d'éligibilité au PTZ, vous pouvez notamment consulter notre site Internet <http://www.ca-immobilier.fr/definir-votre-budget-immobilier/simulation-pre-tptz> ou par téléphone au 04 88 80 88 80. (2) La certification NF Habitat – NF Habitat HOE est décernée par CERQUAL Qualitel Certification (filiale de l'Association Qualitel) en vertu d'un référentiel garantissant aux logements des prestations de qualité environnementales et de performances économiques élevées, et dont la démarche volontaire va au-delà des exigences légales. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les référentiels et synthèses disponibles sur le site www.qualitel.org (3) « Réglementation environnementale (RE2020) » applicable aux bâtiments neufs. Demande d'attestation auprès du Ministère de la Transition écologique lors de la demande de permis de construire, applicable aux bâtiments neufs suivant étude thermique. Plus d'informations sur le site du Ministère de la Transition écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020>. Illustration : Virtual Building. Conception : iwego - Illustrations non contractuelles dues à une libre interprétation de l'artiste et susceptibles de modifications pour raisons techniques et administratives. © Crédit Agricole Immobilier. Octobre 2025

DÉCHETS ALIMENTAIRES

DE NOUVELLES BORNES INSTALLÉES



© Thonon Agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi impose à chacun de trier et valoriser ses biodéchets. Pour répondre à cette obligation et encourager des pratiques plus durables, Thonon Agglomération mise sur le compostage et facilite l'accès à des solutions gratuites pour tous les habitants : composteurs individuels, sites de compostage collectif et bornes à biodéchets.

Épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café ou encore petits déchets de jardin représentent près de 30 % du contenu de nos poubelles d'ordures ménagères. Plutôt que de les incinérer, ces biodéchets peuvent être transformés en ressources utiles, grâce au compostage ou à la méthanisation.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Lancé en mars 2024 à titre expérimental sur les communes de Sciez et Thonon-les-Bains, le dispositif de bornes à biodéchets a rencontré un succès immédiat : plus de 6000 habitants utilisent déjà les 40 bornes installées. Face à cette forte adhésion, le service s'étend désormais à de nouveaux quartiers de Thonon-les-Bains (centre-ville, l'Étoile, avenue Jules-Ferry et Clos-Banderet, les Charmilles, la Versoie, la Grangette et le port de Rives), permettant à 10000 habitants supplémentaires d'en bénéficier.

DES ÉQUIPEMENTS PRATIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Quarante-cinq nouvelles bornes ont été installées début octobre, à proximité des lieux de passage. Elles sont équipées d'une pédale pour une ouverture hygiénique et simplifiée. Au total, 84 bornes sont désormais en service à Thonon. Les déchets collectés sont ensuite acheminés vers le méthaniseur de Léman Biogaz à Veigy-Foncenex, où ils sont valorisés en biogaz, injecté dans le réseau de gaz de ville, et en fertilisant naturel pour les cultures. Rien qu'au mois de septembre, sept tonnes de biodéchets ont été collectées.

LES HABITANTS MOBILISÉS

Pour accompagner ce déploiement, une campagne de sensibilisation en porte-à-porte a permis d'expliquer le fonctionnement du tri et de distribuer 2800 bioseaux entre septembre et octobre 2025. Les retours sont très positifs : les usagers attribuant une note moyenne de 4,5/5 au service de collecte des biodéchets.

JEUNESSE

PORTES OUVERTES "MOBILITÉ INTERNATIONALE"

Info jeunes organise une journée portes ouvertes dédiée à la mobilité internationale le samedi 29 novembre de 10h à 16h, au 8 avenue Saint-François-de-Sales à Thonon. Cet événement s'adresse aux jeunes souhaitant s'informer sur les possibilités de départ à l'étranger, que ce soit pour étudier, travailler, effectuer un volontariat ou vivre une autre expérience internationale. Au programme : une présentation des différentes opportunités de mobilité internationale,

accompagnée de conseils et d'informations pratiques sur les démarches administratives à effectuer, les dispositifs de soutien et les aides financières accessibles aux jeunes.

i **Samedi 29 novembre de 10h à 16h**
Infos jeunes
8, avenue Saint François-de-Sales
Entrée libre et gratuite

votre pub dans le mag

???

contactez-nous

QBAB

DU BRUIT AU BALCON

+33 (0)4 37 92 04 07

thononmag@dubruitaubalcon.com

Thonon
LES BAINS

S'INFORMER

ALERTER

RESTER CONNECTÉ

Un lien direct entre vous et nous !

Téléchargez l'application
THONON EN POCHE

PRIX NATIONAL
ÉCO MAIRES
« smart city »
2022



Thonon
LES BAINS
C.C.A.S

Bienvenue chez Atout Seniors !

Des services d'information et d'accompagnement au quotidien,
une offre de loisirs exclusifs et de tarifs privilégiés...

Atout Seniors est votre partenaire idéal pour une retraite sereine,
facile et épanouie.

8, impasse du Manège à Thonon-les-Bains, ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - 04 50 71 18 56

PLUS D'INFOS :



| Expressions Politiques |

MAJORITÉ MUNICIPALE

THONON IMPÉRIALE

En intégrant le réseau des Villes Impériales (34 villes dans le monde), Thonon a fait le choix de cultiver son héritage napoléonien (1^{er} et Second Empire) tout en renforçant sa visibilité grâce à une offre touristique mutualisée. L'engagement des services municipaux et de nos partenaires autour d'une première saison riche en événements et rencontres nous a valu d'accueillir, cet automne, le Congrès national. Une belle marque de confiance.

CAPRI-THONON, UNE HISTOIRE COMME ON LES AIME

Désireuse de mettre à l'honneur l'Italie, dont tant de ressortissants ont contribué à faire de Thonon la ville que l'on connaît, la Commune a initié, en 2024, avec la municipalité de Capri, des échanges qui s'inscrivent désormais dans la durée, avec un nouveau jumelage célébré le 12 octobre.

LA TÊTE DANS LES NUAGES

Cet été, petits et grands avaient les yeux rivés au ciel pour admirer les acrobaties aériennes orchestrées, de main de maître, par l'Armée

de l'air et de l'espace. Nous étions près de 70 000 à profiter de ces instants suspendus et de ces figures à couper le souffle.

PARC DU LÉMAN

Ce projet approche de son terme avec l'installation d'éléments emblématiques comme le théâtre de verdure, la fontaine aux animaux et, dernièrement, la passerelle dans les cimes. Une invitation à la flânerie et à la contemplation qui devrait se concrétiser d'ici à quelques semaines, tandis que des artistes s'attèlent à en conserver une trace photographique et musicale...

« ATTENTION TRAVAUX »

Cet avertissement devrait progressivement refluer de nos rues avec la fin des grands chantiers ayant perturbé la circulation en centre-ville. Premier concerné : le pôle d'échanges multimodal des Arts, bientôt suivi de l'itinéraire cyclable est-ouest et du réseau de chaleur urbain à biomasse, auquel seront raccordés près de 4 200 foyers, ainsi que nos principaux bâtiments publics : hôpital, tribunal, lycées, collèges, écoles, gymnases, théâtre... Trois réponses concrètes à la nécessaire transition écologique.

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE

JEAN-BAPTISTE BAUD

UNE NOUVELLE ÈRE POUR THONON

Ces dernières années, Thonon a évolué mais trop souvent sans ses habitants. Derrière la vitrine, la réalité est sans appel : notre ville est sous tension, marquée par les divisions et un climat de défiance. Trop de décisions imposées sans concertation, trop de projets déconnectés des défis écologiques et sociaux de notre époque. Face à une politique verticale et dépassée, il est temps d'ouvrir une Nouvelle Ère.

Depuis 2020, les élus Nouvelle Ère portent une voix d'opposition déterminée et constructive. Nous sommes convaincus qu'une autre approche est possible pour construire la ville de demain.

Apaiser et rassembler. Il est urgent de changer de méthode : restaurer la confiance, ouvrir un dialogue sincère et permanent avec les habitants, travailler main dans la main avec les associations, les commerçants, les acteurs culturels et respecter les communes voisines de notre territoire.

Une ville au service de ses habitants. C'est une ville qui agit pour lutter contre la désertification médicale, garantir l'accès aux soins, soutenir l'hôpital et les soignants. Une ville qui offre à nos enfants des écoles rénovées, verdies et accueillantes. Une ville qui fait de la culture, du lien social et du vivre-ensemble des priorités.

Une ville durable. C'est une ville qui intègre l'écologie au cœur de ses choix : préserver l'eau, économiser l'énergie, développer les mobilités douces et les transports accessibles à tous. Thonon doit se développer sans s'étouffer, en préservant ses espaces naturels, en végétalisant, en favorisant la rénovation plutôt que le « tout béton » et en développant le logement social et la mixité.

Ces choix ne sont pas des contraintes, mais des opportunités pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir. **Nous souhaitons porter l'ambition partagée d'une ville humaine, inclusive et durable !**

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON

FRANCK DALIBARD

L'IMPORTANCE DE CHANGER LES MÉTHODES DE GESTION POLITIQUE

Dans un monde en constante évolution, il devient impératif de repenser les méthodes de gestion politique afin de répondre aux besoins réels des citoyens. La gestion actuelle, souvent perçue comme rigide et centralisée, doit s'ouvrir aux notions de compromis et d'échange. Ce changement est crucial pour renforcer la démocratie et favoriser une réelle co-construction des politiques publiques, où les citoyens ne sont pas seulement des observateurs, mais des acteurs pleinement engagés dans le transport par exemple.

Les citoyens, en tant qu'actionnaires des décisions qui façonnent leur ville, doivent voir leurs voix entendues. L'idée de compromis implique l'ouverture au dialogue, ce que Franck Dalibard - J'aime Thonon préconise depuis le début. Cela se traduit par des consultations régulières, des forums participatifs et des espaces d'échanges où chacun peut exprimer ses idées et préoccupations. En intégrant ces mécanismes, les élus peuvent mieux cerner les attentes des divers groupes sociaux et ainsi adapter leurs politiques de manière plus pertinente.

Promouvoir l'échange entre les différents acteurs de la vie citoyenne, y compris les entreprises, les associations et les administrations publiques, est essentiel pour créer une synergie bénéfique. Ce tissu de collaborations peut favoriser des solutions innovantes. Par exemple, des projets de développement durable peuvent naître de l'interaction entre la population, les urbanistes et les entrepreneurs locaux, plaçant ainsi la ville sur une voie vers un avenir plus responsable et équilibré.

Le compromis ne doit pas être perçu comme une faiblesse, mais comme une force. En effet, il reflète une capacité à rassembler des opinions divergentes pour parvenir à des solutions viables et acceptables pour tous. Cela demande une volonté politique forte et une formation des élus à la négociation et à l'écoute active.

L'avenir de notre ville dépend de notre capacité à évoluer vers une gestion politique plus ouverte et participative. En adoptant des méthodes qui favorisent le compromis et l'échange, nous pouvons construire un environnement où chaque citoyen se sente valorisé et impliqué. La politique, loin d'être une affaire de spécialistes, doit redevenir l'affaire de tous.

© Alain Dubouloz



ART CONTEMPORAIN

RAPHAËLLE PERIA ILLUMINE LA CHAPELLE

La Chapelle - Espace d'art contemporain accueille cet automne l'exposition *En dessous, la lumière* de Raphaëlle Peria. À travers ses photographies, ses céramiques et ses plaques de cuivre, l'artiste ravive des souvenirs et les émotions qui leur sont liées.

Née à Amiens en 1989 et installée aujourd'hui à Paris, Raphaëlle Peria puise son inspiration dans la nature. Elle a développé une technique originale qu'elle a elle-même inventée: le « grattage ».

Par de subtils soulèvements de matière, elle révèle la lumière enfouie au cœur de ses images. « Cette approche inédite lui permet de dévoiler des fragments de beauté, tout en éveillant notre conscience à la fragilité du monde », souligne Philippe Piguet, commissaire d'exposition.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE OUVERTE ET ENGAGÉE

Après le succès de l'atelier participatif *Fresque du climat*, organisé le 15 novembre dernier autour des grands enjeux environnementaux, La chapelle poursuit sa programmation avec un nouveau rendez-vous. Le jeudi 4 décembre à 18h30, elle accueillera son deuxième spectacle de danse contemporaine, *Dance, dance, dance me*, mis en scène par la chorégraphe Sophie Rodet et interprété par les élèves de l'École de musique et de danse de Thonon.

Enfin, un parcours culturel sera proposé à deux classes de l'école de Vongy. L'intervenant et photographe Ghislain Botto accompagnera les élèves dans une découverte du processus photographique et plastique, en explorant à la fois les notions techniques de la photographie et celles liées à la gravure. Une visite de l'exposition de Raphaëlle Peria, des séances de prises de vue en milieu naturel et un travail de gravure à la pointe sèche sur les images réalisées viendront rythmer ce projet. En complément, les classes pourront également rencontrer le photographe Massao Mascaro, impliqué dans la résidence *Faire revenir les oiseaux*, une création musicale participative organisée dans le cadre de la réhabilitation du parc du Léman.

Programmation soutenue par le Département de la Haute-Savoie

i LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

***En dessous, la lumière* de Raphaëlle Peria**

Jusqu'au 13 décembre 2025

Ouvert du mardi au samedi (sauf jeudi) de 14h30 à 18h

ART CONTEMPORAIN

L'exposition d'hiver consacrée à Laurent Le Deunff

Il rêve de réaliser une baleine en marbre. Il a fait un ours en rondin de bois, un mammouth à partir de carton récupéré, une trompe d'éléphant à base de corde... S'il accorde une large part de sa production à la figuration animale, le végétal n'en est pas moins exclu et lui sert volontiers de supplément poétique à ses installations. L'intérêt de l'artiste se porte ainsi à l'art de la rocaïlle, une pratique proche d'une forme d'artisanat et un matériau plus pauvre que noble. En fait, Laurent Le Deunff revendique tout ce qui est de l'ordre du rudimentaire.



i Exposition *Les animaux* à découvrir à partir du samedi 10 janvier 2026, à La chapelle - Espace d'art contemporain

INAUGURATION

LA VILLA EUGÉNIE OUVRE SES PORTES



© Sémaphore

Pour son ouverture, le lieu proposera dès janvier une exposition exceptionnelle, intitulée *Dans l'intimité de Napoléon III*, qui évoquera la vie de l'empereur et de son épouse Eugénie, leur rôle politique et familial, ainsi que le développement des loisirs sous le Second Empire. Des objets remarquables de la Fondation Napoléon, ayant appartenu au couple impérial, seront exposés pour la première fois à Thonon.

La Villa rendra ainsi hommage au passage de Napoléon III et d'Eugénie à Thonon, le 30 août 1860, quelques mois après l'annexion de la Savoie à la France, et accueillera également la sculpture *Jeune femme représentant les arts* de Marguerite Peltzer, jusqu'alors installée au lycée de la Versoie (voir encadré ci-contre). Une programmation culturelle complétera l'inauguration avec des conférences, des ateliers et des visites guidées, faisant de la Villa Eugénie un nouvel espace vivant pour l'histoire, l'art et la culture.

Les travaux de réaménagement de l'ancien casino ont bénéficié du soutien de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie.

MUSÉES

UN NOUVEL ÉLAN POUR LES COLLECTIONS

Acquisitions, restaurations, enrichissement des fonds... En 2025, les musées de Thonon poursuivent leur dynamique de préservation et de valorisation du patrimoine local, avec le soutien de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est une année faste qui s'annonce pour le musée du Chablais. Parmi les nouvelles pièces destinées à enrichir ses fonds figure un buste en marbre d'Adhémar de Broty d'Antioche, propriétaire du château de Nernier au XIX^e siècle. Il a été sculpté par Félix de Chaumont Quiry et acquis aux enchères lors de la vente du mobilier du château. Cette même opération a aussi permis à la Ville de compléter et diversifier ses collections de costumes et d'uniformes du XIX^e siècle.

À ces acquisitions s'ajoute aussi une esquisse de Maurice Denis, *Marie Médiatrice*, qui fait écho à la peinture murale de la chapelle du Sacré-Cœur. Elle vient rejoindre les huit œuvres de l'artiste déjà conservées à Thonon. Le musée a également accueilli

une miniature de Claude-Marie Tavernier ainsi que deux objets liés à des établissements religieux locaux. Autant de pièces qui renforcent la richesse du fonds patrimonial thononais.

DES RESTAURATIONS EN VUE D'UNE GRANDE EXPOSITION

Côté restauration, 21 tableaux ont été pris en charge cette année en préparation de la grande exposition *Portraits*, attendue le 28 février 2026 au musée du Chablais. Parmi eux figurent notamment six portraits de donateurs de l'Hôtel-Dieu, issus d'une galerie de 26 peintures et photographies donnée en 2019 par les Hôpitaux de Thonon, et dont l'état de conservation nécessitait une attention particulière. Parce qu'il constitue l'un des axes majeurs des collections thononaises, le portrait bénéficiera en outre d'un espace dédié au sein du futur musée de Thonon, à Rives, dans le cadre d'une exposition participative intitulée *Galerie de Portraits*.

SCULPTURE

Une œuvre de Marguerite Peltzer rejoint la Villa Eugénie

La sculpture *Jeune femme représentant les arts*, réalisée par Marguerite Peltzer dans les années 1960 pour le lycée de la Versoie, trouvera un nouvel écrin en la terrasse de la Villa Eugénie.

À la suite des travaux d'agrandissement du lycée, cette sculpture n'était plus visible des élèves et se trouvait hors de vue du public. Grâce à un accord entre la Région et la collectivité, l'œuvre sera restaurée par la Ville avant d'être exposée à la Villa.

Thonon poursuit ainsi la valorisation de l'héritage artistique de Marguerite Peltzer. Déjà présentes dans l'espace public, de la *Sirène* en bronze au port de Rives à la fresque contemporaine signée Sébastien Bouchard dans le lavoir de Corzent, ses œuvres trouvent ici une nouvelle résonance. Une manière d'inviter les habitants et visiteurs à (re)découvrir cette figure artistique du XX^e siècle, qui a choisi de confier l'ensemble de son fonds à la Ville de Thonon.



© MP VERSOIE

| Rendez-vous |



© Antoine Berger

VILLE IMPÉRIALE

PLONGEZ DANS L'ÉPOPÉE DU SECOND EMPIRE

Jusqu'au 25 novembre, de nombreux acteurs se mobilisent pour vous faire vivre une grande semaine impériale autour du Second Empire, de Napoléon III et du rattachement de la Savoie à la France. Expositions, conférence, concert et découvertes composent un programme varié, pensé pour tous les publics.

Après une soirée cinéma (20 novembre) dédiée à l'Empire et une conférence sur le voyage de Napoléon III à Thonon, le samedi 22 novembre sera l'occasion d'une grande journée au pôle culturel. À 16h, Jean-Marc Hovasse, professeur de littérature à la Sorbonne, reviendra sur le rapport ambigu que Victor Hugo nouait avec les Napoléon. Puis à 18h, l'École de musique et de danse mettra la musique de l'époque à l'honneur avec un grand concert symphonique.

À la Maison des associations et du bénévolat, l'association Entr'actes présentera l'exposition *Naissance de l'impressionnisme*, inspirée par les naturalistes de l'école de Barbizon et les pionniers du mouvement. Dans le même lieu, le club ATCAR proposera une immersion dans les débuts de l'aventure ferroviaire avec une présentation de modèles réduits retraçant l'histoire du train du XIX^e siècle à l'entre-deux-guerres (entrée libre de 10h à 17h).

La médiathèque accueillera quant à elle, jusqu'au 13 décembre, l'exposition *Aperçus du Second Empire à travers les collections de l'Académie chablaisienne*. Des documents iconographiques et cartographiques plongeront les visiteurs dans l'ambiance foisonnante de cette période charnière.

La semaine se clôturera le 25 novembre avec la conférence (ouverte à tous) *Le voyage impérial en Savoie, août-septembre 1860*, animée par l'historienne Françoise Breuillaud-Sottas. Elle reviendra sur ce déplacement décisif de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, destiné à consolider l'ancrage de la Savoie à la France.

i SEMAINE IMPÉRIALE

Du 20 au 25 novembre 2025

Retrouvez le programme complet sur www.ville-thonon.fr

2026 EN VUE !

La dynamique ne s'arrêtera pas là ! En 2026, Thonon proposera une troisième édition de Ville impériale, avec un nouvel acteur de cette programmation : la Villa Eugénie, qui accueillera l'exposition *Dans l'intimité de Napoléon III* (lire p. 29) jusqu'à fin mars. Deux conférences viendront aussi mettre en lumière les figures de l'impératrice Eugénie de Montijo et de l'empereur.

Pour la troisième année, un hommage officiel sera rendu devant la statue du général Dessaix, avant une nouvelle Semaine impériale en fin d'année. Avec ce rendez-vous désormais régulier, Thonon confirme son ambition de faire vivre l'héritage impérial de la ville, tout en l'ouvrant largement aux habitants et aux visiteurs.



© Antoine Berger

LES FÉERIQUES®

THONON S'ILLUMINE

Faut-il encore le présenter ? Le marché de Noël XXL, les Féeriques®, revient du 27 novembre au 4 janvier, pour une 5^e édition qui s'annonce pleine de promesses. Événement phare sur toute la rive lémanique, il attire chaque année des centaines de milliers de visiteurs, séduits par son ambiance festive et chaleureuse.

Difficile de les manquer, les 52 chalets des Féeriques® ont déjà pris place sur le Belvédère. Ils ouvriront officiellement le 27 novembre, pour plus d'un mois d'animations quotidiennes. Entre spécialités gourmandes, sucrées ou salées, les promeneurs pourront se régaler tout en flânant au milieu des stands d'artisans proposant bijoux, bougies, accessoires de mode, produits de beauté et créations originales venus d'ici ou d'ailleurs.

Côté animations, tous les ingrédients qui font le succès des Féeriques® depuis cinq ans seront de nouveau réunis. Chaque soir, la façade de l'hôtel de ville s'illuminera pour un nouveau spectacle son et lumière. La patinoire de glace naturelle, avec sa vue imprenable sur le lac, séduira les amateurs de glisse. Sans oublier, les concerts, les bals et les guinguettes qui animeront les soirées de décembre, dans une atmosphère unique qui fait le charme de l'événement depuis sa création.

NE MANQUEZ PAS L'INAUGURATION

Le coup d'envoi officiel sera donné le vendredi 28 novembre, dès 17h pour une déambulation dans le centre-ville, avant de rejoindre le Belvédère animé pour l'occasion par un spectacle gospel. Et comme chaque année, les enfants trépigneront d'impatience pour accueillir le Père Noël, le samedi 13 décembre à 16h30, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Nous avons hâte de vous retrouver !

i LES FÉERIQUES®

Du 27 novembre 2025 au 4 janvier 2026

**Chalets gourmands ouverts de 11h à 21h
(jusqu'à 22h le vendredi et samedi)**

**Chalets artisanaux ouverts de 11h à 20h
(jusqu'à 21h le vendredi et samedi)**

Plus d'infos sur www.thonon-lesfeeriques.com

MÉDIATHÈQUE

NOËL AU PÔLE!

Du 14 au 20 décembre, la médiathèque vous invite à plonger dans la magie de Noël placée sous le signe des « Rêves et jeux ». Une semaine de festivités entre musique, danse, chorale, ateliers d'enluminure, lectures, spectacle de Noël et douceurs gourmandes, en compagnie des élèves de l'École de musique et de danse, de l'équipe de la médiathèque et de leurs invités. Un programme féérique à partager en famille pour patienter ensemble jusqu'aux fêtes. Et ne manquez pas non plus la braderie annuelle de la médiathèque, le dimanche 14 décembre de 9h30 à 17h30 au Forum du Pôle. Romans, polars, CD, mangas, documentaires ou albums jeunesse : une belle occasion de faire le plein de découvertes et d'idées cadeaux à petits prix !

i **Programme complet disponible dans le guide SORTIR À THONON et sur mediatheque.ville-thonon.fr**

Thonon
LES BAINS

Noël au Pôle

Concerts, danse, contes,
ateliers et spectacles jeunesse

du 14 au 20
décembre
2025



Toutes
les infos



ville-thonon.fr

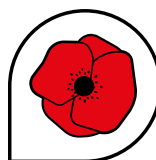


emdt
école de musique
et de danse de Thonon

médiathèque
2, place du Marché
04 50 71 79 61

pôle culturel
de la visitation
Thonon-les-Bains

ICI COMMENCE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Édition 2024

© ACDC

ASSOCIATION

ACDC, qui sont-ils ?

Créée en 2020 par un groupe d'amis, l'association ACDC organise gratuitement des ramassages de déchets en pleine nature. En quatre ans, elle a mené 70 opérations de collecte et une vingtaine d'actions de sensibilisation. Très présente sur les événements et festivals du territoire, elle tient des stands, intervient en milieu scolaire, informe le grand public et distribue des cendriers de poche. Depuis 2024, ACDC est également membre de la commission de réduction des déchets de Thonon Agglomération.

FESTIVAL DU FILM POUR LA TERRE

LE CINÉMA ENGAGÉ S'INSTALLE AU CINÉ LE FRANCE

Après le succès de sa première édition en 2024, le festival du Film pour la Terre revient à Thonon en 2025 avec une ambition renforcée : sensibiliser par l'image et fédérer par le débat. Porté par l'Association des Collecteurs de Déchets Chablaisiens (ACDC), l'événement réunira au cinéma Le France de nombreux partenaires, des associations, des élèves et le grand public autour d'une programmation engagée.

L'édition précédente avait rassemblé plus de 400 participants pendant la Semaine européenne de la réduction des déchets, avec des projections comme *Bigger than us*, *Fast fashion* ou *Un monde sous vide*, accompagnées d'acteurs locaux. Cette année, le festival monte en puissance et s'ouvre à de nouveaux thèmes et invités.

Parmi les films diffusés, on retrouve *Just eat it*, *Low tech* ou encore *A plastic ocean*, documentaire coup de poing sur la pollution mondiale. Des représentants d'Ecosafe, de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL) et de Summit Fondation interviendront, à cette occasion, pour évoquer l'impact des déchets plastiques dans le Léman et les solutions locales à notre disposition. Un invité mystère viendra également clôturer la dernière soirée.

Au-delà des projections, l'événement se veut être un espace d'échanges concrets entre les citoyens, les associations environnementales et les acteurs du territoire sur des thèmes comme le gaspillage alimentaire, la récupération, le réemploi et la pollution plastique. L'ACDC, très active dans la collecte de déchets dans la nature depuis 2020, espère faire du festival un rendez-vous durable à Thonon et dans le Chablais.

i FESTIVAL DU FILM POUR LA TERRE 2025

25, 27 et 28 novembre 2025

Cinéma Le France

(2, avenue de la Gare 74200 Thonon)

Ouverture des portes à 18h30

(17h30 le jeudi)

**Projection dès 19h30, suivie d'un
débat et d'un verre de l'amitié**

(18h le jeudi)

Tarif : 6,50 € la séance

Pass 3 soirs à 16,50 €

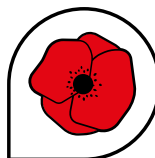
Programmation et infos disponibles

sur : asso-acdc.fr

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

MISE EN SERVICE RÉUSSIE

Dès cet hiver, 4200 logements, dont 1500 à caractère social, ainsi que plusieurs bâtiments publics (lycées, collèges, écoles, hôpital) seront chauffés grâce à une énergie durable, avec à la clé une baisse de la facture estimée à 16 %. Au total, 11,5 km de réseau ont été installés en 14 mois.



EXPOSITION

Chronique d'une mue

En fin d'année, une installation en plein air mettra en lumière le travail du photographe Massao Mascaro, qui a suivi et documenté le chantier du parc du Léman.

Conçu comme un parcours à ciel ouvert, le dispositif conduira les visiteurs du centre-ville jusqu'au port, en traversant le parc, grâce à plusieurs points d'exposition. À travers des portraits, des détails de chantier et des vues du paysage et de la nature environnante, l'artiste propose une relecture, par fragments, des grandes étapes de la réhabilitation du site. L'installation sera également enrichie par une sélection de photographies d'archives.



Le futur parc du Léman prend forme et se rapproche de son ouverture. Si l'année écoulée a été consacrée à de nombreux chantiers essentiels mais peu visibles pour le public (désamiantage des matériaux issus des démolitions, installation des réseaux d'eau, électriques et fibre optique - plus de 4,5 km - ravalement de la façade Nord du château de Sonnaz et réhabilitation d'1,2 km de murs historiques et patrimoniaux), l'automne et le début de l'hiver seront rythmés par la mise en place des éléments les plus emblématiques du parc.

Le théâtre de verdure sera terminé cet automne, pour une utilisation dès la nouvelle édition des Féeriques®, tandis que la passerelle suspendue à l'arrière du château de Sonnaz a pris place sur 50 mètres à hauteur de la cime des arbres en contrebas. Les terrasses sous le square Eberbach ainsi que la pergola seront également finalisées d'ici la fin de l'année.

Les fontaines, véritables points forts du parc, sont également en cours de finalisation : la glacière, le cor des Alpes, l'œuvre animalière signée par l'artiste Quentin Garel ou encore l'imposant miroir d'eau de la terrasse de Naples. Quant à la fontaine historique de Rives, déjà présente sur le site, elle a été restaurée et réimplantée depuis l'été sur la terrasse du restaurant La Tour.

Côté cheminement, les passages piétons en caillébottis du chemin de ronde et du jardin des explorateurs seront terminés en décembre, tout comme les 26 escaliers qui permettront d'accéder aux différentes terrasses et points de vue sur le lac et le Jura. Cette multitude de nouveaux cheminements s'accompagne des dispositifs de prévention et de sécurité : éclairages et caméras de vidéoprotection sont également prêts à être mis en service.

Même si tous les aménagements ne sont pas encore totalement achevés, le parc du Léman dévoile déjà progressivement ses trois hectares au public. Les promeneurs peuvent d'ores et déjà se projeter dans le lieu, enrichi de nouveaux équipements contemporains.

Retrouvez la pose de la passerelle en vidéo sur www.ville-thonon.fr



Thonon
LES BAINS

CONTRE-LA-MONTRE

INDIVIDUEL

MARDI 21 JUILLET 2026



Tour
de
France

Thonon
LES BAINS

haute
savoie
le Département

MARDI 21 JUILLET 2026

NOUVELLE RÉSIDENCE À THONON-LES-BAINS

ORPHÉON



/ Le long de l'**avenue de Genève**, la résidence bénéficie d'une **adresse citadine** pratique, proche des commerces, écoles et services.

/ **30 appartements uniquement destinés à l'accession**, Orphéon s'affirme comme une résidence intimiste où chacun trouve sa place.

/ Les appartements **du 2 au 4 pièces** s'ouvrent sur de larges extérieurs, **terrasse ou jardin**, pour apprécier de **belles vues lac**.

RENDEZ-VOUS DANS NOTRE AGENCE

10 av. du Général de Gaulle à Thonon-les-Bains

04 50 71 39 76 / plurimmo.fr